



LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS
RIOLAIS

Parc d'Activités 3R Rioz Nord Est
Rue des Frères Lumière
70190 RIOZ

**Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence
Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté**

Unité de gestion 810 CC PAYS RIOLAIS
Installation 070000755 RESEAU RUHANS
Point surveillance 3445 LA VILLEDIEU LES QUENOCHÉ
Commune prélèvement RUHANS
Destinataires ARS DT 70 - COM COM
Préleveur LDVH Date Prél 24/03/2026 Heure Prél 12:25
Référence commande 2026/001 Date Récept 24/03/2026 Heure Récep 13:50
Date début analyse 24/03/2026

RAPPORT D'ESSAI HY2613-1209

Analyse de Type A

Numéro d'échantillon: 13-54

Lieu exact prélèvement 2 rue la Corvée
Eau TRAITEE

MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement	FD T 90-520	MBA			
# Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	<0,05	mg/L	/	/
# Chlore total	NF EN ISO 7393-2	<0,05	mg/L	/	/
# Température	Détermination T°C v4	9,8	°C	/	25

Examen Bactériologique (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 8222	<1	/mL	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 8222	14	/mL	/	/
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	/	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7890-2	<1	/100 mL	0	/

29, rue Lafayette - CS 30296 - 70006 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 95 77 70 - email : ldvh@haute-saone.fr

Examen Chimique A (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	8,1	pH		[6,5 ; 8,0]
# T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v4	19,9	°C		
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	362	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0,50	NFU		2,0 (±0,5)
# TH	NF T 90-003	17,8	°F		
# TAC	NF EN ISO 9903-1	17,3	°F		
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0,05	mg/L		0,10
# Nitrites(NO2)	NF EN 26777	<0,020	mg/L	0,50	
# Chlorures	NF EN ISO 10304-1	6,6	mg/L		250
# Nitrates (NO3)	NF EN ISO 10304-1	1,6	mg/L	50	
NO3/50 + NO2/3	calcul	<0,1	mg/L		1
# Sulfates	NF EN ISO 10304-1	7,1	mg/L		250
# COT	NF EN 1484	<0,50	mg/L		2,0

CONCLUSION GENERALE

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés

Dossier validé le : 27/03/2026

La Responsable Qualité

Imprimé le : 27/03/2026

Bérengère BOUTARD



L'utilisation de notre marque d'accréditation est interdite, en-dehors de la reproduction intégrale des rapports d'essai. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 modifiés (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.* données fournies par le client dont le laboratoire ne peut être tenu responsable. Lorsque le laboratoire n'assure pas le prélèvement, les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.